

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 17

Artikel: Un professeur en voyage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la matière colorante qu'il leur distribue, et il arrive à pouvoir constater au microscope que chaque infusoire n'a qu'un seul noyau qui constitue en réalité la partie vitale de la cellule. Il n'a trouvé jusqu'ici qu'un seul noyau dans toutes les espèces sauf une seule exception, c'est une espèce particulière qui paraît avoir deux noyaux. La multiplication des infusoires se fait par séparation ou par bourgeonnement.

Ces recherches conduisent à reconnaître le bien fondé des idées de quelques naturalistes anciens que d'autres plus récents avaient fait mettre de côté, sur la constitution des infusoires considérés comme animaux mi-cellulaires ou poly-cellulaires.

La méthode des colorations artificielles, aidée des excellents microscopes qu'on possède aujourd'hui, permet de connaître ainsi la constitution et le mode de multiplication des infusoires, qui sans cela échappent complètement à l'œil nu.

M. le professeur *Renevier* annonce que le nouveau cahier de l'ouvrage de M. Jaccard sur la carte géologique du Jura vient de paraître. Il comprend la feuille VIe de la carte fédérale, soit *Atlas Dufour*. Les environs du Locle et des Brenets.

M. *Schnetzler* fait connaître les résultats auxquels on parvient aujourd'hui par des recherches microscopiques sur la transformation de divers champignons qui constituent la moisissure de certaines substances, telles que le tanin et d'autres. Les recherches de de Barry et celles de Van-Tiegem font reconnaître que certains de ces champignons, tels que *l'Aspergillus glaucus* et *l'Eurotium herbarioricum* ne sont que les diverses phases successives du développement d'un même type arrivant à l'âge adulte.

Les commencements de l'imprimerie en Suisse.

La société des typographes suisses fondée à Olten, il y a une douzaine d'années, se prépare à célébrer dignement le jubilé du quatrième centenaire de la première imprimerie établie dans notre pays. Cette fête de la civilisation devait déjà avoir lieu l'année dernière ; elle dut être renvoyée lorsque les horreurs de la guerre se déchaînèrent à nos frontières.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, à ce sujet, les origines de notre imprimerie et quelques faits curieux, mais assez peu connus qui s'y rattachent.

Ce fut dans le couvent de Beromünster, fondé au IX^e siècle, par Bero, comte d'Argovie, sur ses terres, dans le canton de Lucerne, que le chanoine Elie de Laufen, âgé de 70 ans, établit la première imprimerie en Suisse. Il en sortit au mois de novembre 1470 un dictionnaire de Marchesini, intitulé *Mamotrectus sive primicerius*, et en décembre 1472 le *speculum vitæ humanae* de Roderic de Zamora. Ulrich Gering, du bourg de Munster, qui dépendait de ce couvent, y apprit l'art de l'imprimerie, de là il se rendit à Paris, où, dès 1472 à 1510, il exerça son talent dont il fit longtemps un mystère. Les livres sortis de ses presses sont les premiers qui aient été imprimés en France. Gering amassa une grande fortune qu'il léguait aux étudiants et aux pauvres de Paris, aussi la Sorbonne célébrait autrefois chaque année une fête solennelle en son honneur.

Genève fut, après Bâle, la première ville de la Suisse qui imprima des livres, Zurich ne vint que plus tard. Leurs ouvrages se distinguaient par la

beauté des caractères et du papier, aussi l'imprimerie suisse occupe-t-elle, dans les annales de la typographie, une place qui n'est pas sans honneur. Les éditions des principaux ouvrages classiques que publièrent, à un prix peu élevé, Amerbach, Froben, etc., à Bâle, étaient imprimées avec une perfection que les contemporains ne pouvaient assez admirer. D'autres imprimeurs suivaient leurs traces. Ces hommes exerçaient leur vocation avec le sentiment d'être appelés à une tâche imposante et sainte.

À la fin du XV^e siècle, il y avait déjà six ou sept imprimeries en Suisse : Beromünster, Bâle, Berthoud, Genève, Rougemont (?), Zurich.

Berne, Lucerne, Soleure, Fribourg, etc., n'avaient pas encore d'imprimerie. Il est probable que l'ignorance générale de cette époque engagea les premiers imprimeurs à faire longtemps mystère de leur art. Le hasard conduisit dans des monastères et dans des lieux peu connus quelques artistes qui l'exerçaient en secret.

La réformation du XVI^e siècle donna une immense impulsion à l'imprimerie qui, de son côté, fut pour elle un puissant auxiliaire, par la publication de la Bible et de nombreux écrits de polémique ou d'enseignement religieux. Nous en parlerons prochainement.

Alex. M.

Un professeur en voyage.

Une chaise de poste s'arrêta devant la porte d'une maison antique, mais de bonne apparence, de la capitale. Une chaise de poste ! Y a-t-il bien, de nos jours, des personnes qui aient gardé une souvenance d'une chaise de poste, ce véhicule si éminemment agréable et commode ? Nous craignons fort que non. C'est encore une de ces bonnes choses qui tombent de plus en plus en désuétude, et qui finiront par disparaître, ne laissant des traces que dans le souvenir de nos vieux parents. Cette perte est irréparable pour notre bonne humeur, pour notre repos intellectuel et pour notre liberté d'action. Avec la chaise de poste, l'homme avait la liberté de rester homme, et de parcourir les pays lointains avec calme, à son aise et en disposant souverainement de sa propre volonté. Voyager ainsi, était une des plus grandes jouissances. En toute hâte, à moitié prêt, après avoir avalé, avec une suprême rapidité, un déjeuner qui vous brûle la langue, il faut, pour rattraper le temps perdu, prendre une voiture de louage, et promettre de l'or au cocher paresseux, pour qu'il accélère sa marche et arrive à temps.

Arrivé à la gare où l'on compte prendre le train, on s'y trouve broyé, poussé, étouffé par des milliers de personnes. Les employés, après vous avoir chargé dans un wagon, absolument comme on ferait d'un ballot, vous comptent, vous numérotent, vous enferment hermétiquement, et, ainsi casé, il ne vous reste plus qu'un souvenir confus que vous êtes une créature humaine, ayant ou devant avoir la libre volonté et le libre mouvement. Toutefois, gardons-nous bien d'exprimer à haute voix cette idée, cela constituerait un crime de haute trahison. Vous êtes passager dans un train de chemin de fer, cela dit tout, cela vous lie les pieds, les mains, les désirs, la volonté et la liberté d'agir.

Le train part à grande vitesse. S'il vous arrive une indisposition, tant pis pour vous, il n'est aucun moyen de crier halte à la locomotive qui fume et bondit. À droite et à gauche se trouvent mille choses dignes d'être vues. On n'en tient aucun compte, le train passe avec la rapidité du vent. À peine peut-on entrevoir. Là, pourtant, cette montagne. Marche, marche, le chemin de fer ne tient aucun compte des montagnes, il ne fait aucun temps d'arrêt pour elles. Le chemin de fer n'a nullement pour but de vous faire jouir des beaux points de vue. Tout est pratique et matériel. On ne s'arrête que pour

les villes manufacturières où vous ne voyez que des cheminées enflamées et une plaine désolante.

Voilà l'ère moderne! L'esprit humain ne sert plus que de levier destiné à remuer les lourdes masses. On doit trouver cela bon, on doit éprouver un vrai plaisir au milieu de ce naufrage dans lequel périssent toute pensée, toute idée, tout sentiment. Si de nos jours, par grand extra, on voit une chaise de poste parcourir la campagne, on s'arrête tout ébahie, croyant voir la réalisation d'un de ces contes de fées que nous contaient nos mères-grand.

Le chemin de fer n'a d'autre but que de transporter le plus de personnes possible, et cela promptement, afin d'épargner le combustible.

Ouf! laissons-le fendre l'espace.

Nous revenons à notre chaise de poste. Deux voyageurs s'établirent bien à leur aise dans la vaste voiture, ils échangèrent des saluts avec leurs voisins accoudés aux fenêtres. Enfin, le postillon fit claquer son fouet, et ensuite les sons joyeux de son cor apprirent, à tous et un chacun, que deux heureux venaient de se mettre en route pour un grand voyage. Nous devons ajouter que ces deux heureux étaient un professeur, accompagné de Madame son épouse.

— Quel bonheur, dit cette dernière, de nous retrouver enfin seuls l'un avec l'autre dans notre voiture, et de pouvoir nous causer sans être à chaque instant interrompus. Et, en s'exprimant ainsi, elle tendit la main à son époux. Il n'y a, poursuivit-elle, rien de plus agréable que ces voyages. On laisse derrière soi toutes les petites tracasseries de la vie de tous les jours, on se trouve libéré de toutes visites, on s'apartient l'un à l'autre.

— Quant à moi, je suis enchanté de la saison dans laquelle nous faisons notre voyage, répondit le jeune époux en s'étendant avec délices dans son coin; et, pour compléter sa bonté, il alluma un cigare, ce qui, en Allemagne, est admis comme une galanterie. « Oui, poursuivit-il avec feu, nous avons au-devant de nous les belles et longues vacances de l'Université, et nous allons les savourer à fond, je sens que j'ai besoin de repos. »

— Et d'abord, pour tenir notre promesse, nous allons rendre une visite à notre cher ami Schwarzenberg, à L..., dit la jeune femme. Je brûle d'envie de le revoir dans sa petite ville et au milieu des gens de la province. Ne le désires-tu pas, comme moi, cher Albert?

— Oui, certainement! Et aussi il possède une collection magnifique de minéraux qui m'attire auprès de lui et que je me réjouis de voir. Aussi me proposé-je de passer quelques jours auprès de lui.

— Me voilà bien refaite! En compagnie de deux hommes ensevelis dans les débris du globe terrestre, et ne faisant que parler de minéralogie, de géologie. Que deviendrai-je au milieu de tout cela, seule, puisque M. Schwarzenberg n'est pas encore marié!

— Bon! et dire que ma petite femme se vante de ne jamais s'ennuyer, même quand je la laisse seule pendant un temps considérable.

— Et je m'en vante encore, reprit celle-ci, mais ce n'est pas une raison, méchant, pour tenter de m'exaspérer.

— Bien! bien! nous verrons! Qui sait dans quelle intention Schwarzenberg nous a invités, il a certainement des vues, et probablement qu'il compte sur ta sagacité et ton savoir-faire pour l'aider à trouver une compagne sortable.

— Plaisante idée! répondit la jeune femme en riant; les unions, mon cher, ne se font pas ainsi, et je ne doute pas que son propre cœur ne le guide à cet égard, mille fois mieux que ma sagacité.

— Attendons, avant de nous prononcer, et voyons, avant tout, quelle tournure les choses prendront.

Et, maintenant, laissons les deux voyageurs causer à leur aise, pendant deux jours, dans leur chaise de poste qui s'avance vers les montagnes de la Silésie. (A suivre.)

Communes de France.

Ce fut le nom que prirent en France pendant le 11^e siècle, les associations des habitants d'une même

ville unis pour se défendre contre les exactions et les violences des nobles et des seigneurs.

L'établissement de la Commune du Mans, en 1070, fut le premier indice de cette révolution, qui favorisa singulièrement le pouvoir royal en le dégageant des entraves de la féodalité, et en l'élevant au-dessus de celui des grands vassaux.

Louis le Gros, voulant se ménager d'aussi utiles auxiliaires, protégea l'établissement des communes, leur permit d'avoir un maire, des échevins, un sceau, une milice bourgeoise.

Mais dès le 14^e siècle, les rois, devenus assez forts pour se passer des communes, en abolirent un grand nombre. Charles IX enleva la connaissance des affaires civiles à toutes les justices municipales, et à partir de Henri IV tous les priviléges des communes tombèrent en oubli. C'est à peine si en 1789 quelques villes de France avaient conservé des débris de leurs anciennes franchises.

— — — — —
Un public nombreux et sympathique assistait dimanche au concert de l'*Orphéon* et de la *Cécilienne*. Ces deux sociétés affrontaient pour la première fois les périls de la scène et cependant elles ont exécuté le programme, dont plusieurs parties présentaient des difficultés réelles, à l'entière satisfaction de l'auditoire qui, à plusieurs reprises a rappelé les acteurs sur la scène. Si l'on songe que les exécutants appartiennent tous à cette classe de travailleurs qui n'étudient que dans leurs moments de loisir, on ne peut que féliciter l'*Orphéon* et la *Cécilienne* de ce succès, dont la plus large part revient sans contredit à l'habile et dévoué directeur, M. Marcel. Ajoutons que M. *Wirth*, l'artiste aimé, et l'*Union instrumentale*, étaient aussi de la partie et qu'ils n'ont pas peu contribué à la réussite de la soirée.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE suisse, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. La Suisse et l'Europe en 1871, par M. Eugène Rambert. — II. Léopold Robert, d'après sa correspondance inédite, par M. Charles Clément. (Quatrième partie.) — III. Le percepteur de Modane. Nouvelle, par M. A. Demontfort. (Deuxième et dernière partie.) — IV. La retraite de l'armée de l'Est en Suisse. — II. Le passage du Val de Travers, par M. Fritz Berthoud. — V. Chronique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — *Littérature alsacienne*. — Les Alpes suisses, quatrième série, par Eug. Rambert. — Annuaire du club alpin suisse. — Echo des Alpes. — Sur la glace et la neige, par G. Studer. — Faune des vertébrés de la Suisse, par Victor Falio. — Manuel du botaniste suisse, par J.-C. Ducommun. — Air des montagnes. Promenades d'un ancien clubiste, par Arnold Halder. — Obwald, sa nature et son peuple, par H. Christ. — La forêt et son utilité, par E. Landolt. — Histoire suisse, par J. Strickler. — Les fondateurs de la monarchie belge : Goblet d'Alviella, par Th. Juste.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. GUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD ET DELISLE.